

Maintien et Actualisation des Compétences SST

Nos formateurs SST mettent en pratique les « gestes qui sauvent » tout au long de l'année sur le terrain (Sapeurs-Pompiers, Croix rouge, Croix blanche, Sécurité civile ...). Les stagiaires bénéficient de leurs expériences opérationnelles et d'un enseignement connecté à la réalité.

Durée : 7 HEURES

L'effectif est au minimum de 4 stagiaires (obligation INRS).

Au-delà de 10 stagiaires la formation est prolongée de 1/2 Heure par candidat supplémentaire (maximum 14 stagiaires).

Accompagnement spécifique FormaFrance :

Assistance technique gratuite tout au long de l'année. Notre Formateur conseil reste à votre écoute et vous conseille via assistance@formafrance.fr

OBJECTIF

Face à une situation d'accident ou de malaise à l'intérieur de l'entreprise maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours : protéger, examiner, faire alerter et secourir.

Intervenir efficacement dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des mesures spécifiques fixées en matière de prévention.

Devenir un acteur de la prévention dans l'entreprise, repérer les situations dangereuses et relayer efficacement l'information.

PROGRAMME

(Conformément au « Guide des données techniques et conduites à tenir » sous réserve de modifications par l'INRS)

Notions générales théoriques

Situer le SST dans la santé et sécurité au travail : Les principaux indicateurs de santé au travail, dans l'entreprise ou la profession, connaître son rôle de SST, connaître le cadre juridique de son intervention.

Connaissances et Savoir-Faire (nombreux exercices pratiques en situation d'accident simulé)

PROTÉGER

Conduite à tenir - dégagement d'urgence.

EXAMINER

Conduite à tenir : la victime saigne t'elle abondamment ? S'étouffe t'elle ? Répond-elle ? Respire-t-elle ?

FAIRE ALERTER OU ALERTE

Conduite à tenir, faire alerter ou alerter, informer.

SECOURIR

Les conduites à tenir :

- La victime saigne abondamment : comprimer l'endroit qui saigne avec le concours de la victime, avec sa main ou un pansement compressif, poser si nécessaire un garrot.
- La victime s'étouffe : les tapes dans le dos et les compressions abdominales (adulte/enfant), les compressions thoraciques chez la femme enceinte ou une personne obèse, la désobstruction des voies chez un nourrisson.
- La victime se plaint de malaise : la mise au repos.
- La victime se plaint de brûlures : arroser pour éteindre, refroidir, rincer, quels vêtements enlever ?
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment : position d'attente, conditionner le segment sectionné, nettoyer et protéger la plaie simple.
- La victime ne répond pas mais elle respire : PLS.
- La victime ne répond pas et ne respire pas ; comprimer le thorax, souffler de l'air dans les poumons, mettre en œuvre un défibrillateur.

Risques spécifiques à l'établissement

L'étude des risques spécifiques à l'établissement fait éventuellement l'objet d'un complément de formation dont le contenu et la durée sont établis lors d'un entretien préalable.



OUTILS / MÉTHODES :

Outils pédagogiques

Le formateur met à disposition tout le matériel nécessaire pour la formation SST :

- mannequin AMBU, RCP adulte - enfant - nourrisson avec accessoires et matériels pour réalisation des simulations. Ces outils sont entretenus avec un matériel spécifiquement adapté.



- gilet d'Heimlich pour réaliser des exercices de désobstruction des voies aériennes.
- défibrillateur de formation avec accessoires.
- plan d'intervention + pictogrammes.
- livret de formation SST (32 pages couleur).
- malette INRS.

Dans un soucis d'hygiène, les peaux de visage et les sacs d'insufflation sont individuels.

ÉVALUATION :

La validation est réalisée tout au long de la formation : le formateur contrôle les connaissances et le savoir-faire de chaque stagiaire dans des situations d'accident simulés selon les critères d'évaluation définis par l'INRS. À cet effet, il utilise la grille d'évaluation nationale de l'INRS.

L'évaluation donne droit, si elle est satisfaisante, au certificat INRS de **Sauveteur Secouriste du Travail (SST)**.

À l'issue de la session, les résultats sont enregistrés, un procès-verbal est transmis à votre C.A.R.S.A.T.

PRÉPARATION DE LA FORMATION :

Entretien préalable avec le chef d'établissement et/ou les acteurs de la prévention pour identifier les accidents du travail les plus fréquents et adapter si nécessaire la partie spécifique de la formation aux risques particuliers de l'établissement.

ÉQUIVALENCES PSC1 :

Le titulaire du Certificat SST à jour dans son obligation de formation est réputé détenir l'unité d'enseignement "Prévention et Secours Civiques de niveau 1" (PSC1).

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (FORMATION CONTINUE) :

La formation continue implique une mise à niveau tous les 24 mois au cours de laquelle les compétences du salarié sont à nouveau évaluées. Cette remise à niveau actualise et maintient ses compétences (MAC) pour une nouvelle durée de 24 mois.

Au-delà de 24 mois le SST perd sa certification. La validation ultérieure d'un MAC lui permet de recouvrer sa certification.

INFORMATIONS PRATIQUES

Validation de stage : Remise de la carte SST après validation de la fiche d'évaluation. Attestation de formation.

Public - Pré-requis : Tout public - Être titulaire d'un diplôme SST.

Délai légal d'ouverture d'une session : 15 jours

Encadrement : Formateur SST